

COMPTE-RENDU

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

17 juin 2026



LNA SANTE
Société anonyme au capital de 21 418 832 euros
Siège social : 7 boulevard Auguste Priou
44120 VERTOOU
388 359 531 RCS NANTES

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 17 JUIN 2026

L'Assemblée Générale Mixte de LNA Santé s'est tenue le 17 juin 2026 au siège social de la Société, 7 boulevard Auguste Priou à VERTOOU (44120), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Siret, en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

L'Assemblée Générale s'est tenue en présentiel et le quorum légal, établi à 25 % des actions ayant le droit de vote (soit 2 555 554 actions)¹, a été atteint avec 7 019 998 actions pour 346 actionnaires, soit 68,193 % des actions ayant le droit de vote.

Monsieur Jean-Paul Siret, Président du Conseil d'administration, a ouvert l'Assemblée Générale.

Il a été procédé à la constitution du bureau : Monsieur Franck Lebon et Monsieur Willy Siret ont été désignés en qualité de scrutateurs, fonction qu'ils ont acceptée, représentant ainsi les actionnaires disposant du plus grand nombre de droits de vote et ayant accepté cette fonction à savoir, respectivement la société LNA Ensemble et la société Financière Vertavienne 44.

Monsieur Pierre Imbrecht, Directeur Juridique, désigné comme secrétaire de cette Assemblée, a fait état du quorum atteint par les votes à distance préalablement à l'Assemblée Générale. Il a rappelé la mise à disposition aux actionnaires, au siège social, sur demande ou sur le site internet de la Société, de tous les documents et renseignements légaux.

Monsieur Willy Siret, Directeur Général, a commencé par rappeler la raison d'être et les engagements pris en tant qu'Entreprise à mission, et a ensuite présenté l'évolution de l'Entreprise en termes de nombre d'établissements, de collaborateurs, de patients accueillis au sein des établissements, ainsi que de chiffre d'affaires. Il a rappelé également les valeurs fondamentales de l'Entreprise, ses principes de gestion et de gouvernance.

Monsieur Willy Siret a présenté une synthèse de l'année 2025 de l'Entreprise :

- LNA Santé continue de développer sa forte expertise humaine, médicale et technique avec une branche médico-sociale (50 établissements) représentant 42 % de son chiffre d'affaires exploitation en 2025, et une branche sanitaire composée d'un nombre moins important d'établissements en comparaison avec la branche médico-sociale, mais représentant toutefois 58 % du chiffre d'affaires en 2025 et disposant d'une plus forte diversité d'activités notamment de réadaptation, d'hospitalisation à domicile, de chirurgie et de psychiatrie ;
- il est également rappelé la vision long terme de gouvernance familiale de l'Entreprise, avec un Conseil d'administration et des Comités se réunissant une fois par mois, dont les dirigeants

¹ pour les résolutions relevant de l'assemblée générale extraordinaire sur première convocation

sont actionnaires, avec un actionnariat salarié (au sein de la société patrimoniale LNA Ensemble et du fonds commun de placement de l'épargne salarié Nobelia) représentant au total 10 % du capital de l'Entreprise, et avec un management de proximité intervenant au plus près des équipes et du terrain ;

- une vision de long-terme aussi démontrée par le choix d'établissements de grande capacité sous-divisés par équipes pour avoir un management de proximité, une transformation de l'offre de santé avec des expertises immobilières pour amener les établissements vers un régime de croisière, des établissements ancrés dans leur territoire et qui coopèrent avec les acteurs publics, associatifs, privés avec une offre innovante qui évolue en permanence et s'appuie sur l'ambulatoire, et une expertise médicale et technique ainsi que de bons niveaux d'hôtellerie.

Monsieur Damien Billard, Directeur Général Délégué, a ensuite présenté le rapport de gestion, détaillant ainsi la performance de LNA Santé lors de l'exercice 2025 à travers quelques indicateurs clés extra-financiers et les résultats consolidés.

Il a notamment évoqué des réalisations conformes - voire meilleures - aux objectifs communiquées au marché au titre de 2025, malgré un contexte de forte contrainte tarifaire, avec de nombreux opérateurs fragilisés. Monsieur Damien Billard précise les chiffres clés de ces indicateurs, notamment une croissance organique de 7,6 % par rapport à un objectif de 6 %, une marge d'EBITDA en régime de croisière à 10,3 % tout en subissant l'impact de la réforme tarifaire des cliniques et établissements de soins médicaux et de réadaptation (SMR), un résultat opérationnel en croissance de 7,8 %, des cash-flow libres d'exploitation hors mouvement de BFR en croissance de 6,6 %, et un désendettement organique observable sur le secteur exploitation à 1,4 x EBITDA.

En ce qui concerne l'activité immobilière, Monsieur Damien Billard souligne le franc redémarrage au cours de l'exercice 2025, avec un montant des cessions multiplié par 3,8 fois par rapport à l'année 2024 à hauteur de 48 millions d'euros, et un chiffre d'affaires multiplié par 2,7 fois conduisant à un résultat opérationnel bénéficiaire d'1,6 millions d'euros.

Le combiné des résultats d'exploitation et de l'activité immobilière fait apparaître une croissance homogène sur tous les indicateurs consolidés, avec notamment une augmentation de 10,7 % du résultat net part du groupe, ce qui l'amène à 24,1 millions d'euros.

La croissance de l'EBITDA hors IFRS 16, déduction faite des loyers, est de 6,8 %. Monsieur Damien Billard a précisé la mise en place de deux changements comptables en 2025 qui influent sur le poste de frais de personnel. Puisque dorénavant, les financements Ségur sont présentés dans le chiffre d'affaires des EHPAD (et non plus en déduction des salaires) et que les charges d'intérim et de personnel libéral sont reclassées en charges de personnel. En dehors de ces effets, les charges de personnel ont augmenté de 8,9 %, légèrement au-dessus de la croissance du chiffre d'affaires du fait de la sous-occupation des EHPAD (-1,0 point) en 2025 et du renforcement des expertises du siège. Les loyers sont en hausse de 4,9 %, notamment du fait d'une indexation maîtrisée à 2,8 %.

Monsieur Damien Billard a présenté ensuite les établissements LNA Santé en régime de croisière, à savoir tous les sites qui répondent aux standards d'exploitation de l'Entreprise. Ce parc représente 8 847 lits et 87 % des capacités en exploitation. La marge d'EBITDA du parc est établie, après déduction des loyers, à 10,3 %. La marge des autres établissements augmente à 6,9 %, notamment du fait des corrections de la réforme tarifaire sur les cliniques SMR en restructuration, dont certains éléments sont non reproductibles.

De même, le résultat opérationnel courant exploitation affiche une croissance de 7,8 % pour une marge opérationnelle courante de 8,2 %. Le résultat opérationnel exploitation atteint 67,2 millions d'euros et affiche une croissance de 3,2 %, ralentie par des mouvements non ordinaires, dont des dépréciations de goodwill pour -4,7 millions d'euros sur le secteur Sanitaire France. La charge financière est de 22,5 millions d'euros et croît à un rythme plus élevé du fait d'éléments non-cash en lien avec les couvertures de taux. Monsieur Damien Billard clôt sa présentation par une analyse des flux de trésorerie, la structure de l'endettement et la proposition d'un dividende en hausse autour de 85 centimes d'euros au titre des résultats 2025, cette dynamique de distribution traduisant à la fois l'autonomie financière recherchée pour garantir le contrôle et la gouvernance familiale sur le long terme, la solidité du projet d'Entreprise et de ses fondamentaux médico-économiques, et enfin la confiance dans les besoins de santé et les savoir-faire de LNA Santé.

Monsieur Willy Siret a ensuite présenté les axes stratégiques de l'Entreprise :

1. Positionner la personne fragilisée et ses proches aidants comme des partenaires, au centre de nos organisations et de nos offres.
2. Devenir l'employeur de référence des professionnels de santé.
3. Améliorer l'efficacité et la capacité d'adaptation de nos organisations.
4. Accélérer notre dynamique d'exploration et d'innovation.
5. Réussir notre développement territorial en France et en Europe.
6. Réduire notre empreinte environnementale.

Monsieur Willy Siret a notamment développé les points suivants :

- Axe 1 - Positionner la personne fragilisée et ses proches aidants comme des partenaires, au centre de nos organisations et de nos offres

A été cité l'exemple de l'élargissement de l'offre de LNA Santé en matière d'hospitalisation à domicile, notamment à la transfusion sanguine ou encore l'élargissement à des équipes rapides d'intervention en soins palliatifs. Ont également été obtenues les autorisations d'exercer dans trois nouveaux territoires (HAD Caen, HAD Eure-et-Loir, HAD Rouen).

En ce qui concerne les EHPAD, a été obtenu un cinquième financement de centre de ressources territorial. Le « CRT » est un dispositif du secteur médico-social destiné à renforcer le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, à travers un accompagnement coordonné et intensifié afin d'éviter ou de retarder une entrée en établissement.

A date, 33 EHPAD ont fait l'objet d'une certification HAS, 23 d'entre eux ont été évalués avec la meilleure qualité d'accompagnement, et les 10 autres ont obtenu la deuxième meilleure évaluation. De même, 23 établissements sanitaires ont fait l'objet d'une certification, dont 11 ont obtenu l'évaluation la plus élevée, 10 ont atteint la deuxième meilleure évaluation et deux ont été certifiés au troisième niveau, dont l'un a déjà fait l'objet d'une certification modificative.

En ce qui concerne les parties prenantes au cœur du parcours de santé, des enquêtes de satisfactions auprès de patients, résidents et proches ont été réalisées et reflètent une bonne satisfaction globale.

- Axe 2 - Devenir l'employeur de référence des professionnels de santé

Des enquêtes annuelles sont réalisées auprès des salariés de LNA Santé à deux périodes de l'année : une enquête estivale et une hivernale. Aux termes des enquêtes 2025, il est fait mention d'une

hausse significative de la participation (39 % de taux de participation et 3 673 répondants) avec de bons niveaux de notation, stables en comparaison aux résultats de l'année précédente.

La baisse du niveau d'absentéisme se poursuit également en 2025, indicateur important mesurant l'implication de nos professionnels de santé qui exercent des métiers en continu 7j/7 et 24h/24.

LNA Santé se prévaut des Journées métiers, qui permettent de partager culture d'entreprise, bonnes pratiques et projets stratégiques. Le recrutement d'un ancien athlète paralympique de volley en tant qu'ambassadeur Sport santé a également permis de développer le sport auprès des équipes, des résidents et des patients. Pour finir, l'organisme de formation interne LNA Formation poursuit cette dynamique auprès des équipes, avec 28 930 heures de formation suivies en 2025.

- Axe 3 – Améliorer l'efficacité et la capacité d'adaptation de nos organisations

Monsieur Willy Siret a fait part de la mise en place d'une Direction de la performance opérationnelle pour accompagner certains projets de transformation des établissements.

LNA Santé est engagée dans une démarche de certification HDS (Hébergeur de Données de Santé) et ISO 27001 portant sur les activités d'hébergement et de gestion des données de santé. Cette démarche vise à structurer un cadre de gouvernance et à consolider les fondations techniques. Elle permet de renforcer la sécurité du système d'information et constitue le socle nécessaire à l'exploitation future des données dans un cadre souverain, conformément aux exigences réglementaires. La construction d'un entrepôt de données apportera aux professionnels de santé un accès facilité et enrichi à l'analyse des parcours et des dossiers patients, cette connaissance renforcée pouvant contribuer à l'amélioration des pratiques de soins.

Un programme de simulation de crise cyber a également été mené afin de renforcer la capacité des établissements et du siège à fonctionner en mode dégradé.

Pour terminer, le logiciel de facturation en EHPAD est progressivement remplacé dans le cadre du projet FAME et les processus achats sont également dématérialisés dans le cadre du projet PRISM.

- Axe 4 - Accélérer notre dynamique d'exploration et d'innovation

LNA Santé accompagne et incube DREAM3 Therapeutics, une nouvelle offre reposant sur un dispositif hybride combinant un accompagnement humain et des outils digitaux augmentés par intelligence artificielle, afin de repenser et enrichir l'écosystème de rééducation. Cette offre permet, dans le champ des SMR, de structurer un continuum de prise en charge capable d'accompagner durablement les patients, de soutenir le travail des professionnels et d'apporter de la lisibilité aux établissements et aux filières.

Une seconde offre proposée est E-ETP diabète, qui combine l'offre de plusieurs établissements afin d'assurer l'éducation thérapeutique à distance des patients de HAD LNA Santé souffrant du diabète.

- Axe 5 - Réussir notre développement territorial en France et en Europe

En ce qui concerne la croissance externe de l'Entreprise, Monsieur Willy Siret a rappelé aux actionnaires que l'exercice 2025 est marqué par le démarrage du projet de construction de l'EHPAD de Wasquehal, renforçant le maillage territorial de LNA Santé dans le nord de la France, ainsi que le lancement réussi des plateformes d'HAD Caen, Eure-et-Loir et Rouen, avec plus de 125 patients pris en soin à date et avec l'objectif de représenter 10 % des séjours HAD du réseau à la fin de 2026.

- Axe 6 - Réduire notre empreinte environnementale

Il a notamment été précisé que le troisième Bilan Carbone établi par LNA Santé est positivement orienté, puisque 90 % de la cible énergétique a été atteinte. Pour cela, des actions de pédagogie et de sensibilisation à la transition écologique ont notamment été menées en établissements et au siège, l'offre de restauration a été revue afin d'être plus durable et des vélos électriques de fonction ont été mis à disposition.

La parole a ensuite été donnée aux Commissaires aux comptes, pour présenter leurs rapports sur les comptes consolidés et annuels pour l'année 2025.

Monsieur Pierre Imbrecht ouvre le temps de parole dédié aux questions des participants de l'Assemblée Générale.

Première question : D'après un article de presse, vous avez acheté des établissements Korian. Korian est connu pour être propriétaire des bâtiments, avez-vous acheté la structure sans les bâtiments ?

Réponse : Oui, concernant les cinq établissements que nous allons reprendre au 30 juin, nous n'avons repris que l'activité exploitation et jamais les murs. Le projet est de transformer l'offre pour avoir des établissements qui, soit viendront compléter certains de nos établissements ayant des projets de transformation à venir, soit qui seront des projets de reconstruction pour faire des EHPAD conforêts dans les différents territoires. Nous avons également repris les engagements locatifs avec des conditions qui nous permettront le départ des sites dans de bonnes conditions.

Deuxième question : D'après ce même article, vous allez passer de 2 950 à 13 000 lits en quelques années ?

Réponse : C'est ce qu'évoquait Willy Siret, c'est aussi la mise à jour de notre parc de lits. Un certain nombre de cliniques de réadaptation sont en cours de transformation, donc nous avons rebasé les volumes capacitaires notamment sur l'activité ambulatoire en Hôpital de Jour proposée par ces structures lorsqu'elles seront à pleine capacité une fois ouvertes ou transférées pour certaines.

Troisième question : L'activité à domicile (HAD) entraîne-t-elle un mouvement dans le business model de LNA Santé, du fait qu'il y ait moins d'investissement immobilier, CAPEX... ?

Réponse : Il y a une accélération de l'activité HAD en France de manière globale, d'autant plus que cette offre de santé de proximité coûte moins cher à l'Assurance Maladie. C'est un métier dans lequel LNA Santé a investi beaucoup de temps notamment, et commence à en récolter les fruits avec des autorisations obtenues récemment des autorités publiques. Pour autant, cela ne veut pas dire que les autres métiers ne seront plus développés. Aujourd'hui l'HAD permet de répondre à

des besoins sur certains territoires, aussi bien auprès des hôpitaux publics que des professionnels libéraux (infirmières notamment). La seule limite de l'HAD est de trouver les professionnels pour accompagner les patients.

De plus, l'activité de HAD n'est pas une activité sans murs puisque tout le travail de coordination et de pilotage de cette activité nécessite des bâtiments dédiés, d'un montant d'investissement pour 200 patients, de 5 à 6 millions d'euros. Il y aura donc également une dynamique d'externalisation, que ce soit sous la forme d'un crédit-bail immobilier ou d'une cession à des investisseurs institutionnels.

Puis, les résolutions ont été mises aux votes. Il en résulte que l'Assemblée Générale Mixte a adopté la totalité des 17 résolutions ordinaires et a adopté 13 des 15 résolutions extraordinaires proposées par le Conseil d'administration.

Elle a notamment approuvé les résolutions soumises à son vote suivantes :

- les comptes sociaux et consolidés 2025, l'affectation des résultats correspondants et la distribution au titre de 2025 d'un dividende de 0,95 € par action,
- le renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Anne-Marie ARMANTERAS
- le renouvellement du mandat de Censeur de la société BNP Paribas Développement,
- le renouvellement du mandat de Censeur de la société SMA BTP
- la décision de fixer à 129 000 euros la rémunération globale allouée au Conseil d'administration pour l'exercice 2026,
- la politique de rémunération des Administrateurs, du Président du Conseil d'administration, du Directeur Général et du Directeur Général Délégué au titre de l'exercice 2026, ainsi que les éléments de rémunérations attribués ou versés au titre de 2025 à Monsieur Jean-Paul Siret, Président du Conseil d'administration, à Monsieur Willy Siret, Directeur Général et à Monsieur Damien Billard, Directeur Général Délégué,
- le renouvellement de l'autorisation du rachat par la Société de ses propres actions,
- l'ensemble des délégations financières,
- la modification de l'article 20 des statuts pour permettre la convocation des actionnaires aux Assemblées par voie électronique.

Elle a rejeté les deux résolutions soumises à son vote suivantes :

- autorisation donnée au Conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre en raison de l'exercice d'options de souscription,
- autorisation donnée au Conseil d'administration de procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre en raison des attributions gratuites d'actions.

Les résultats complets des votes seront disponibles sur le site internet <https://www.lna-sante.com/finance/assemblee-generale/>.

La séance a été levée à 17h40.